

Un clocher, c'est comme une adresse collective.

Adresse aux amis du patrimoine, du paysage et de la ruralité.

Pour différentes raisons, des citoyens ou citoyennes d'ici ne donnent pas d'argent à la Fabrique de Berthier-sur-Mer. Aussi, ce mot veut-il attirer leur attention sur un bâtiment sans lequel la municipalité ne serait pas ce qu'elle est, soit son église. Il y a 150 ans cette année, on commençait à faire les plans de ce qui est devenu un vaisseau bien ancré dans le sol et dont la finesse des artisans du bois surprend quand on en découvre l'intérieur. On quittait alors la petite église de pierre de l'ancien village dont la réplique a été faite sur le même lieu vers 1910, au bout de la route Paschal-Mercier, pour un endroit plus au sud où l'église actuelle, s'accordant à la nouvelle route, accoucherait d'un village tout neuf.

Un tel temple appartient toujours à la communauté berthelaise d'aujourd'hui qui a la responsabilité lourde de l'entretenir et de le faire servir de diverses façons aux générations suivantes, car les maisons anciennes sont souvent plus durables que nous, qui vivons pourtant plus vieux. Ce bâtiment, et sa terre de repos attenante, appartiennent aussi au paysage et s'y inscrivent avec harmonie même si l'on s'étonne qu'on ait pu, hier, construire aussi près un édifice commercial d'architecture utilitaire qui en obstrue la place. C'est là quelque chose qu'il faudra corriger avec le temps, en essayant de localiser ailleurs des services de proximité nécessaires au centre d'un village.

C'est pourquoi nous invitons les citoyens et citoyennes qui ne se sentent pas concernés par la dîme locale à se montrer par ailleurs généreux pour assurer la permanence de ce symbole culturel du cœur de ce village qui leur est cher, dans lequel ils ont une adresse. Ne leur dit-on pas souvent : «Ah! vous êtes chanceux de vivre à Berthier-sur-Mer, il y a de si beaux couchers de soleil». Et l'un de ses rayons est le «clocher pointu» du temple, en son espace rural. Et même si nous ne fréquentons pas ou peu cette église, elle, elle nous fréquente, elle est au bout de nos regards, elle a besoin d'être chauffée, éclairée, assurée. Vous pouvez y entrer pour y retrouver une paix ancienne, y goûter ce silence devenu plus rare, y entendre la soufflerie des grandes orgues, y percevoir une luminosité bien spéciale, un peu comme celle de Sainte-Luce-sur-Mer ou celle de Saint-Laurent dans l'île d'Orléans d'en face. Ainsi, cette demeure, qui est aussi la vôtre, lie les générations d'hier à demain, unissant la terre du dernier sommeil à l'azur ouvert et à un certain avenir du monde.

De plus en plus, il faut sauver les paysages, surtout quand nous avons le privilège de vivre aussi près d'un si puissant fleuve. L'attention que nous portons à cette église communautaire nous amènera peut-être à vouloir sauvegarder plus qu'un temple, soit un paysage, une disposition harmonieuse des maisons, une culture qui s'exprime par les passeroses d'un jardin et la beauté de nos bocages où les arbres ne seront pas seuls à se tenir debout ! D'avance, nous vous disons merci. Et n'oubliez pas que vos dons sont déductibles pour vos deux impôts.

André Gaulin, Philippe Picard,

Comité d'Histoire et du Patrimoine de Berthier-sur-Mer.

Je suis sensible à la valeur patrimoniale de notre église historique qui ajoute beaucoup à l'image identitaire de notre village et qui contribue à sauver l'harmonie du paysage de la ruralité.

Aussi, je désire verser la somme de.....
(indiquer le montant)

à des fins de sauvegarde du patrimoine religieux de la Fabrique de Berthier-sur-Mer.

Je désire recevoir un reçu pour les impôts au nom et à l'adresse qui suivent :

.....
(nom)

.....
(numéro civique et rue)

.....
(ville ou municipalité du Québec et code postal)

(1) Le Comité d'histoire et du patrimoine de Berthier-sur-Mer regroupe des personnes préoccupées par la promotion de l'histoire locale et régionale, par la valorisation du patrimoine rural et la protection du paysage de la ruralité. Si vous voulez vous joindre à nous, faites-nous signe à nos numéros de téléphone qui figurent dans l'annuaire local.